

La Page

Du Mont Parnasse au Mont Rouge

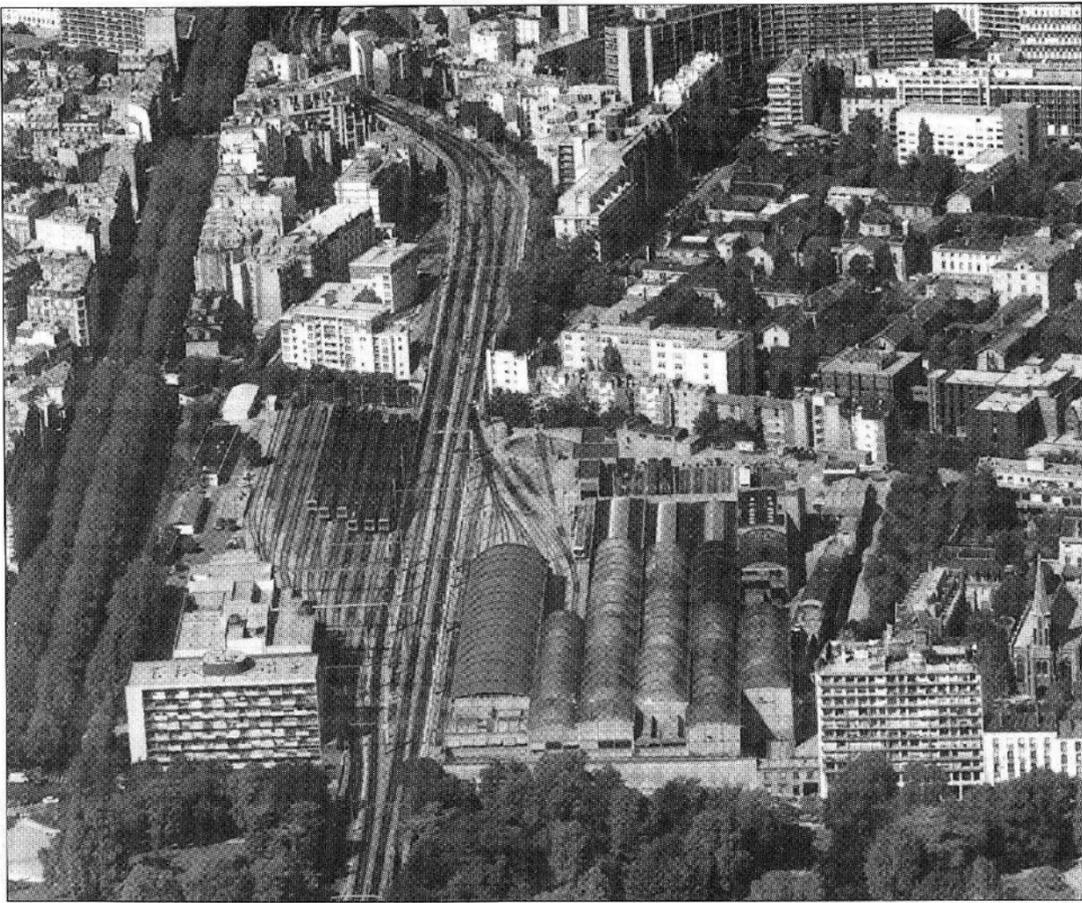
N° 23 - 8 F

Zone d'aménagement concerté

MONTSOURIS : CHANTIER OUVERT AU PUBLIC ?

Les grandes manœuvres sont engagées autour de la zone Alésia-Montsouris. D'ici à l'an 2000, sur 57 000 m², on y prévoit la construction d'un millier de logements et l'arrivée d'environ 4 000 nouveaux habitants... Un quartier est en train de naître. Un tel bouleversement nécessite un vaste débat public, entre les élus, les citoyens du 14^e et leurs associations. Les premières initiatives en matière de concertation ne nous semblent pas à la hauteur de cet enjeu. Il faut maintenant que la discussion prenne de l'ampleur et que les habitants du 14^e aient réellement voix au chapitre. (lire pages 2 et 3)

photo: Ville de Paris



INTERDITS D'ÉCOLE

L'école pour tous, bien sûr... à condition d'être en règle. Le Mrap proteste contre les entraves à l'inscription des enfants étrangers dans les écoles de plusieurs arrondissements parisiens, dont le 14^e. Explications embarrassées de la Mairie. (lire page 4)



LES SECTES TOUJOURS EN CROISADE

La Suisse n'est pas seule à accueillir des sectes dangereuses. Notre arrondissement est, lui aussi, terre de mission pour nombre d'entre elles. Moonistes, « humanistes », « scientologues », etc. écumant le quartier. En septembre, la Nouvelle Acropole était même officiellement invitée au Forum des associations. Tollé. (lire page 6)



ON SE PAIE UNE TOILE ?

Petit tour du 14^e à la recherche des ateliers, galeries et autres lieux où l'on peut rencontrer des artistes et acheter leurs œuvres. (lire page 8)

RENCONTRER LA PAGE

Mercredi 11 janvier, à partir de 20 h 30, vous pouvez venir rencontrer des membres de l'équipe qui réalise le journal, pour bavarder et prendre un verre... C'est au restaurant Le Citoyen : 22 rue Daguerre, au sous-sol.

EXCLUSION

L'impossible article

JE L'AI RENCONTRÉE à une réunion du collectif Agir ensemble contre le chômage. Identité : chômeuse. Particularité : n'hésite pas à rédiger des tracts, qu'elle distribue elle-même, lors des stages (pour trouver un emploi) ou dans le hall de l'ANPE. Comme *La Page* n'a guère eu l'opportunité de donner la parole aux « sans emplois », je me propose de l'interviewer.

Coup de fil à son domicile. « Non, ce n'est pas possible tout de suite. Trop d'affaires à régler... » D'abord, trouver un autre appartement, moins cher, donc un logement social. Ce qui nécessite de s'y consacrer à plein temps. Il faut, en effet, taper à toutes sortes de portes : des conseillers d'arrondissement au Premier ministre, des directeurs de cabinet aux associations, elle a tout essayé, mais les Rmistes ne sont pas les plus prioritaires. En attendant, elle regarde un voile de buée s'étendre entre le monde et son appartement sans chauffage.

Il lui faudra aussi se battre pour obtenir à nouveau le

bénéfice d'une aide sociale, récemment supprimée. Encore des dossiers, des lettres de réclamation, des démarches humiliantes, des employés à affronter. Et puis le reste du temps est occupé à suivre un de ces stages, aussi inutiles que déshumanisants : « Je suis devenue experte en stages. De toute façon, à mon âge, je ne trouverai rien ».

PERDRE SON ÂME

Que lui apprend ce stage ? A réussir à franchir (seule contre tous) le cap de l'embauche. Comment déguiser son écriture pour déjouer les pièges de la graphologie, comment s'habiller pour séduire le recruteur, que dire pour faire trébucher les autres concurrents, que mettre en valeur, etc. « Autant dire qu'on n'est plus soi-même là-dedans ». Alors, travailler, ce ne serait plus seulement perdre sa vie à la gagner, ce serait aussi perdre son âme ? Peu à peu, j'ai senti la vanité de cet article, l'incongruité

de ma démarche. A quoi bon donner la parole à ceux qui ne croient plus en aucune des structures publiques réputées être au service de l'égalité, de la fraternité (et pas seulement de la liberté d'entreprendre) ? A quoi bon jouer au journaliste quand il serait question de changer le monde.

Je sors de chez moi, pour tenter de calmer ma rage de ne pouvoir rien faire, et j'arpente les rues de ce cher 14^e arrondissement. A l'angle d'une rue qui donne sur la gare Montparnasse, dans l'encoignure de la façade d'une banque, un mendiant assis tend, sans grand enthousiasme, sa sybille aux passants. Dans l'immeuble d'en face, bien ravalé et tout, des ingénieurs de très haut niveau, dont la carrière a été jusqu'à présent entièrement prise en charge par l'Etat (c'est-à-dire, vous, moi, cette femme au chômage), rationalisent, dans des bureaux rénovés et insonorisés, une entreprise publique. Quelque chose me dit qu'à cet instant précis, ils hésitent à fixer le niveau exact des licenciements.

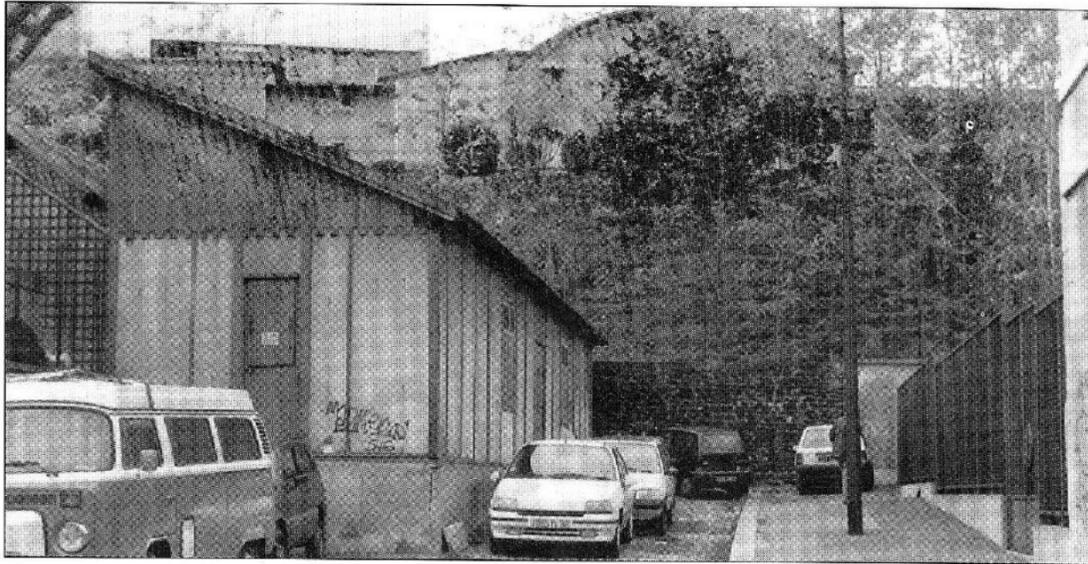
Jean-Luc Metzger

ZAC ALESIA-MONTSOURIS

Vous avez dit « concerta

Des brochures luxueuses, distribuées en octobre, présentaient le plan de la zone d'aménagement concertée Alésia-Montsouris. Pour l'urbanisation d'un terrain aussi important, l'ébauche très imparfaite du plan, sans scénario alternatif détaillé, permet-elle de poser clairement les problèmes? Etat des lieux après la deuxième réunion de concertation.

D' EMBLÉE, la proposition d'enterrer la ligne de RER a été rejetée, d'où la décision de construire deux quartiers totalement séparés par les voies du RER, l'un donnant sur l'avenue René-Coty, l'autre entre la rue d'Alésia et l'avenue Reille. Aucune précision n'a été donnée, ni sur l'implantation des futurs immeubles ni sur les hauteurs réelles des constructions: six ou sept étages, au-dessus du niveau du



talus ou en partant de niveaux plus bas? Rien non plus sur la manière retenue pour réduire les nuisances du RER. Même si les immeubles tournent le dos aux voies du RER, le bruit et les trépidations restent un sérieux problème. Dix mille mètres carrés

de bureaux sont prévus. Plusieurs personnes, arguant du fait qu'il y a déjà à Paris 1,7 million de mètres carrés de bureaux vides qui cherchent acquéreurs, ont demandé que cette surface soit réduite, voire supprimée. Elles proposaient de créer à la place

L'impasse Reille serait prolongée pour les piétons et déboucherait sur une rue nouvelle, reliant la rue d'Alésia et l'avenue Reille (photo: John Kirby Abraham).

des lieux culturels, des ateliers d'artistes ou éventuellement de préserver un patrimoine industriel existant.

Une étude du flux supplémentaire de voitures aux heures de pointe, avec prévision des débits, etc., a été présentée. Conclusion: « Les flux provenant du nouveau quartier ne sont pas de nature à entraîner par eux-mêmes des phénomènes de saturation. L'urbanisation du secteur n'aura donc pas une incidence sensible sur la circulation dans le quartier ».

LA CIRCULATION EST DÉJÀ PROBLÉMATIQUE

Mais, pour les mêmes experts, « l'incidence de ces flux supplémentaires sur la fluidité de la circulation est cependant à apprécier en fonction de la réserve de capacité actuelle des carrefours ». Autant dire que la circulation est déjà problématique (sortir en voiture d'un immeuble de l'avenue René-Coty aux heures de pointe relève aujourd'hui de la gageure) et que cette situation ne pourra qu'empirer.

Pour les transports publics, il est prévu d'améliorer le service du bus 62, de créer une nouvelle ligne (le 88: Denfert-Rochereau, gare Montparnasse, ZAC Citroën), peut-être de prolonger le trajet d'un des bus dont le terminus est aujourd'hui porte d'Orléans, ou éventuellement d'ouvrir, avenue Reille, un accès à la station du RER Cité universitaire.

Si l'on n'aménage pas autrement l'ensemble du quartier, toutes ces propositions ne suffisent pas. C'est dans ce sens que l'Association des usagers des transports publics a bâti un projet, qui a été remis au maire avant la réunion.

Pour l'instant, il est impossible de savoir quelle qualité de paysage urbain sera obtenue.

POINTS DE REPÈRE

17 mars 1994. Sous la rubrique « actions en faveur du logement social », signature d'un protocole d'accord entre la Ville de Paris, l'Etat, la RATP et le Syndicat des transports parisiens. Pour le 14^e: libération de deux terrains appartenant à la RATP: - Alésia-Montsouris (57 000 m²): création d'une zone d'aménagement concerté. - Denfert (21 000 m²): construction selon les règles du plan d'occupation des sols. Aménageur: Société d'aménagement

Denfert-Montsouris (SDAM), filiale de la RATP.

Juin à octobre: exposition à la mairie concernant l'aménagement du seul terrain Alésia-Montsouris.

23 juin. Première réunion de concertation à la mairie.

26 octobre. Deuxième réunion de concertation à la mairie.

Prochaines étapes. Avis du Conseil de Paris; enquête publique à la mairie (pendant un mois et demi); rapport du commissaire (un mois après la clôture de

l'enquête publique); modifications éventuelles du projet par la Ville, en fonction des résultats de la concertation et de l'enquête publique.

Calendrier des travaux. 1995/96: travaux préparatoires. 1997/98: livraison des bureaux. 1998/2000: livraison de tous les logements.

Logements: environ 1 000 sur le terrain Alésia-Montsouris, dont 48% de PLA (logements locatifs sociaux), 30% de PLI (logements à loyers intermédiaires) et 22% de logements à loyers libres.

Nombre d'habitants: environ 4 000.

Bureaux: 10 000 m².

Equipements collectifs: une petite école (douze classes), un square, un jardin, un espace de jeux, une rue nouvelle, une placette, un gymnase avec terrasse plantée. En tout 9 000 m² libres et aménageables en espaces verts, y compris le talus de l'avenue René-Coty (2 000 m²) qui sera conservé.

Parkings: 1 000 places (en-dessous des immeubles). Stationnement prévu le long des deux côtés de la rue nouvelle.

Logement

LA POLITIQUE DE LA VILLE EN QUESTIONS

Les discussions autour du projet de ZAC Montsouris permettent de réfléchir à divers aspects de la politique menée à Paris.

L'ÉTAT et la Ville ont raison d'affirmer que la situation du logement est catastrophique dans la capitale. En dix ans, les loyers libres et les prix à l'achat se sont envolés, le logement dit « intermédiaire » n'existe pratiquement pas, les logements sociaux (HLM ou « de fait ») sont en nombre insuffisant pour répondre aux besoins.

Mais peut-on faire confiance à la mairie de Paris qui, pendant de longues années, a attribué de nombreux logements sociaux par favoritisme et sans respecter les règles (voir à ce sujet le dernier rapport de la Cour régionale des comptes)? Et pourquoi l'Etat refuse-t-il de mettre en œuvre les attributions d'office proposées par des associations comme Droit au logement (lire encadré ci-contre)?

Les associations d'habitants autour de la

future ZAC ont raison d'affirmer que la surdensification du quartier posera des problèmes, en particulier en matière de transports, d'encombrement et de pollution.

Pourtant, même si la population du 14^e s'est réduite de 2 400 âmes entre 1982 et 1990, la situation n'est-elle pas déjà insupportable? Ne faut-il donc pas chercher ailleurs les raisons de ces « désagréments »? Les politiques ont toujours donné la priorité à l'automobile individuelle. Tout récemment encore, la Ville de Paris a institué les axes rouges et créé le parking de l'avenue du Maine, qui attirent encore plus de voitures dans la capitale.

POLLUTION ET TRANSPORTS

La pollution liée au tout-voiture atteint déjà des niveaux dangereux (lire aussi page 8). Les encombrements actuels représentent un gaspillage énorme. Des associations comme le Réseau vert ou l'Association des usagers des transports font des propositions à ce sujet. Dans ce domaine, les responsabilités sont d'ailleurs partagées: les pratiques et habitudes de chaque automobiliste doivent certainement être

revues à la lumière des catastrophes qui nous attendent. La surdensification, c'est aussi la destruction de tout ce qui permet à notre ville et au paysage urbain de respirer.

Lionel Assouad et les associations de riverains ont raison d'insister sur les pro-

blèmes de démocratie que l'affaire de la ZAC soulève. Selon le maire, tout est fait pour que la concertation se déroule dans les meilleures conditions.

Sur le principe, on ne peut certes que féliciter de l'organisation de deux réunions

LES PROPOSITIONS DE DROIT AU LOGEMENT

L'association Droit au logement a publié une brochure très documentée (vendue 30 F), disponible auprès de DAL, 3 bis rue Vaucoeurs, 75011 Paris. Résumé de ses propositions.

Dans l'immédiat: réactiver les services départementaux du Logement (Paris et petite couronne); mettre à la disposition des sans-logis les logements publics vides; rendre obligatoire une déclaration de vacance et créer une taxe d'habitation; réceptionner les demandes d'attribution d'office concernant les logements vacants.

Dans six mois: instruire les demandes d'attribution d'office; verser une prime

(financée par la taxe d'habitation) aux personnes physiques, disposant de moins de deux logements, qui louent leur local aux demandeurs de logement social prioritaires; attribuer d'office les logements vacants appartenant aux personnes morales (banques, etc.).

Dans un an: attribuer d'office les logements vacants appartenant aux personnes physiques détenant deux logements ou plus.

Les petits propriétaires ne seront pas sujets à « attribution d'office ». Ils ne seraient visés que par la taxe d'habitation et se verraient offrir en contrepartie une prime pour mise en location.

publiques (la loi ne lui en imposait qu'une) et de réunions de travail entre la RATP et les associations. Les deux plaquettes qui ont été fournies aux habitants sont également à mettre à l'actif de la Mairie. On serait tenté de dire: « C'est mieux qu'avant mais peut mieux faire. »

Le problème est en effet que la concertation intervient trop tard: l'essentiel est décidé (nombre de logements, superficie de bureaux, etc.). De plus, le sentiment est fort que des choses sont cachées. La confiance ne pouvait être établie que si une concertation en amont avait été possible (voir le précédent de la ZAC Didot).

Il est clair que la municipalité détient une légitimité du fait qu'elle a été élue. Mais cette élection ne devrait pas lui donner le pouvoir de décider seule des grands axes des projets urbains, la discussion n'étant ouverte avec les associations que sur les détails. La création de la ZAC Alésia-Montsouris pourrait permettre une réflexion de tous sur les pratiques de construction et de vie dans la ville. Les décideurs ne semblent malheureusement pas le souhaiter.

Bruno Négroni

tion » ?

nue. Une étude d'impact sur l'environnement, obligatoire, devrait être menée et incluse dans le dossier qui sera soumis au Conseil de Paris. Plusieurs intervenants ont demandé que ces études soient consultables par le public au préalable.

LOGEMENTS SOCIAUX ET CONVIVIALITÉ

Il n'est question pour personne de critiquer l'implantation de nouveaux logements sociaux dans le quartier, mais faut-il pour autant planifier d'emblée une surdensification ? Tel que le projet est conçu actuellement, on peut se demander s'il est réaliste d'augmenter d'environ 4 000 personnes la population d'un quartier qui en compte actuellement environ 2 000.

Les associations ont fait remarquer que, comme souvent, les choses sont faites à l'envers. Une étude devrait d'abord définir la densité souhaitable, et le projet d'urbanisme devrait ensuite être défini en fonction de cela. Le maire a répondu que cet apport de population s'échelonne sur trois ans (de 1997 à l'an 2000) et qu'ainsi cela devrait être moins lourd qu'il n'y paraissait ; par ailleurs, d'après lui, la séparation en deux quartiers distincts devrait alléger le problème.

Beaucoup pensent que, dans la mesure où l'on dispose d'un grand terrain peu ou pas du tout bâti, on devrait, pour une fois, imaginer un lieu convivial, aéré, fait d'un ensemble de maisons basses ou plus hautes, non pas alignées mais disposées autour d'espaces verts, bref intégré au reste du quartier. Même si l'on doit construire moins de logis, on pourrait ainsi non pas assurer la rentabilité maximale mais privilégier la qualité de la vie dans la ville.

Espérons que l'enquête publique ne sera pas faite de manière précipitée, mais après réflexion et examen de projets ou de

ZAC DIDOT : RETARDS ET LENTEURS

La Semirep a signé en 1988 avec la Ville de Paris un contrat pour l'aménagement de la ZAC Didot, qui devait être terminée en 1992. Les délais n'ayant pas été respectés pour des raisons diverses, un nouveau contrat a été signé qui ne se terminera qu'en 1998. On peut lire dans les délibérations qui ont abouti à cette signature des choses stupéfiantes, telles que « la réalisation des programmes PLA en même temps que celle de quelques ateliers d'artistes et bureaux dépendant de la direction de la Protection de l'environnement a été retardée jusqu'à présent par l'étude de l'intégration éventuelle, aujourd'hui abandonnée, de divers programmes dans ces bâtiments. » Ne pouvait-on étudier et décider tout cela avant de commencer ?

On peut aussi se demander pourquoi, dans ce deuxième contrat, on peut noter une diminution du nombre de logements sociaux et d'ateliers d'artistes prévus initialement.

Enfin, il faut croire que les retards concernent peu ou pas le parking, qui est terminé et où l'on peut louer des places à l'année (7 200 F), ou les acheter pour trente ou soixante ans (140 à 160 000 F). Ce qui peut être immédiatement monnayable passerait-il avant la construction de logements sociaux

contre-projets plus précis et détaillés. S'il n'y a pas de consultation des habitants avant, soyons tous présents lors de l'enquête publique. Ces aménagements nous concernent tous !

Edwige Jakob

LES ASSOCIATIONS SE MOBILISENT

L'Association de défense de l'environnement de la rue d'Alésia-Sainte-Anne (Aderasa) a organisé plusieurs réunions de travail avec les trois autres associations de quartier, en septembre et octobre, afin de définir une action commune, chacune des associations (1) représentant, à peu près, un des quatre côtés de la ZAC.

Devant l'insuffisance des résultats de la concertation, une lettre a été envoyée au maire du 14^e. Reçus par Lionel Assouad et les responsables du service d'urbanisme de Paris, les quatre associations ont réaffirmé : devant la volonté de la Ville de promouvoir une politique sociale, elles sont favorables à la création d'un nouveau quartier comprenant des logements sociaux, mais...

1. elles manifestent une grande inquiétude et s'opposent à l'arrivée massive de 4 000 habitants, entraînant une surpopulation certaine dans ce quartier.

2. elles constatent que, compte tenu des autres constructions récentes ou déjà prévues, le quartier Montsouris va subir une augmentation de population de 25% environ en quelques années.

3. elles déplorent qu'aucune étude complète ne soit réalisée sur les besoins

des habitants actuels et à venir en équipements collectifs sportifs, scolaires, culturels et sociaux.

L'Aderasa, devant les nombreux problèmes non résolus, a adressé au maire et au député du 14^e, au maire de Paris ainsi qu'au ministre de l'Environnement, une lettre demandant :

1. une ouverture du débat : soit par prolongation du délai d'étude avec les associations avant un vote définitif soit par création d'un concours d'urbanisme, permettant d'approfondir l'étude de la qualité de vie dans ce quartier nouveau.

2. une enquête exhaustive et comparative des besoins des habitants actuels et à venir du 14^e et du quartier Montsouris, en équipements collectifs.

L'Aderasa attire par ailleurs l'attention des habitants sur la nécessité de se mobiliser, le concours de tous est nécessaire dès maintenant : dans ce domaine les erreurs sont irréversibles.

Philippe Allard
(1) Association de défense de la rue des Artistes : 20 rue des Artistes ; Association de défense du quartier Montsouris : 55 avenue Reille ; Association de défense de l'environnement de la rue d'Alésia-Sainte-Anne : 11 bis rue d'Alésia ; Association de défense de l'environnement Alésia Montsouris : 5 rue Gazan.

Denfert-Rochereau

COMPLÈTEMENT À CÔTÉ DE LA ZAC

La ZAC Alésia-Montsouris va, sur plus de cinq hectares, se développer jusqu'au-delà de l'an 2000. Mais il y a aussi, sur les terrains de la RATP, une zone de quelque deux hectares dont l'aménagement va précéder celui de la ZAC.

SI UNE CONCERTATION doit être organisée avec les habitants pour le terrain Alésia-Montsouris, qu'en sera-t-il pour celui de Denfert ? Lors de l'exposition sur la ZAC à la mairie, j'avais, au cours de la permanence qui s'était tenue le 11 juin, posé la question à la représentante de la RATP. Celle-ci m'avait alors déclaré qu'une demande de permis de construire « des bureaux et des logements » serait déposée « à la rentrée, selon les procédures habituelles », et qu'une première partie serait construite en 1995.

Au cours de la réunion publique sur la ZAC (dite de « concertation ») organisée par la Mairie le 23 juin, j'avais à nouveau posé la question de la zone Denfert-Rochereau. Réponse de Lionel Assouad : « Cette question n'entre pas dans le cadre de cette réunion ». Je n'avais plus qu'à me rasseoir. Et à m'adresser ailleurs.....

DÉTOUR PAR VINCENNES

Le 10 octobre, j'ai donc pris rendez-vous, à Vincennes, avec la RATP. Plus précisément avec un représentant de la Société d'aménagement Denfert-Montsouris (SDAM), filiale de la Régie créée tout spécialement pour gérer ces vastes terrains. Ceux-ci ont été séparés en deux zones distinctes : d'une part la ZAC, d'autre part une zone d'environ deux hectares située derrière la gare du RER de la place Denfert-Rochereau et bordée par le boulevard Saint-Jacques, l'avenue René-Coty et (en partie) la villa Saint-Jacques. Cette zone comprend : un poste de commandement central (PCC) qui contrôle la ligne B du RER ; un poste de haute tension (PHT) destiné à transformer le courant utilisé par le RER ; quatre voies de garage du RER ; des bureaux réservés aux services de sécurité (police du RER) et d'autres services anti-fraude (amendes et contraventions).

Dans l'état actuel des choses, la RATP prévoit de maintenir sur place le PCC et le PHT ; de garder trois des quatre voies de garage ; de transférer les bureaux, les ser-

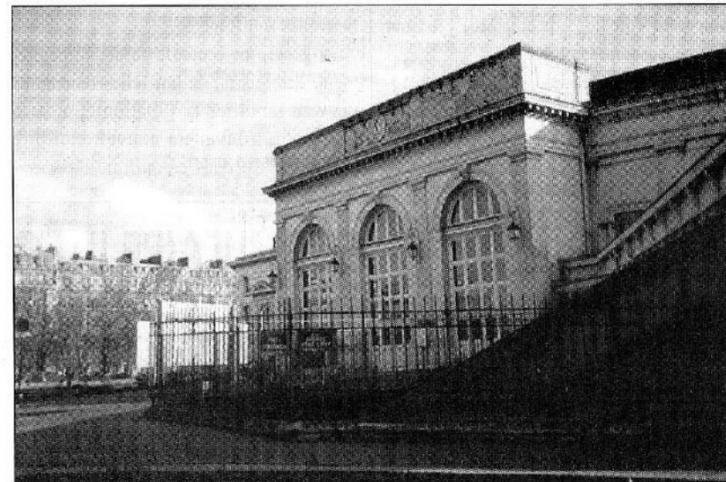
vices de sécurité allant à la Maison des transports, quai de la Rapée ; de réaménager les abords de la gare du RER, avec un parvis dégagé des voitures actuellement en stationnement devant le bâtiment, la ligne Orlybus devrait rester en place ; de construire, le long du boulevard Saint-Jacques, entre la villa Saint-Jacques et la gare, des bâtiments de bureaux attribués à l'Assemblée des chambres de commerce et d'industrie, dont le siège social est actuellement avenue d'Iéna. Pour le reste, la Régie entend construire, dans des proportions à définir, des logements à loyer aidé, à loyer intermédiaire et à loyer libre... et des bureaux !

Cependant, le maintien sur les lieux des installations de la RATP (PCC et PHT) va

détruire cet espace, une procédure contentieuse a été engagée et un arrêt du Conseil d'Etat, en date du 16 novembre 1984, a condamné la RATP pour ses projets et demandé la restitution de l'espace vert.

Et la commission de se déclarer « favorable à l'inscription d'un espace vert intérieur protégé sur le terrain de la RATP. Cette inscription n'empêche pas toute construction ou reconstruction. »

En quittant la SADM, je remarque, à l'entrée de cette vaste cité de bureaux à l'architecture rigide construite en 1990, cette inscription : « Villa du Parc du Château ». Mais pas la moindre villa, pas de parc, pas même un brin d'herbe, rien que du bureau ! Sur un des piliers d'entrée, une plaque de bronze avec une effigie en bas-



La RATP prévoit notamment de réaménager les abords de la gare du RER, avec un parvis libéré des voitures (photo : Jean Lévy).

poser des problèmes de sécurité et de surveillance qui risquent de limiter la circulation du public et restreindre les facilités d'accès aux futurs immeubles.

UN ESPACE VERT ESCAMOTÉ

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler un passage du rapport de la commission d'enquête sur la révision du plan d'occupation des sols de Paris, du 15 mai : « Plusieurs observations ont été notées pour demander l'inscription et la protection d'un espace vert sur le terrain de la RATP de la place Denfert-Rochereau. Ces observations précisent qu'en 1963 la RATP, lors de la construction de la centrale, devait créer un espace vert de 700 m². En 1978, suite à des projets immobiliers devant

relief et ces mots gravés : « A Charles Pathé, 1863-1957, qui a établi sur cet emplacement la première usine de fabrication de produits photo ». Intrigué, j'ai fini par apprendre qu'ici se trouvait, il y a à peine plus d'un siècle, le quartier du Petit-Parc « traversé par quelques rues bordées de petites maisons rurales à un étage où logeaient ceux qui se livraient, dans des jardins en lanières, à la culture des légumes, des fraises, des fleurs et de la vigne ». Au même endroit, en 1912, s'étendait sur plus de 2 000 m² une cité du film, avec « des bâtiments qualifiés de gigantesques pour l'époque ». Et patatras ! le 12 août 1987, à 11 h 40, presque à la sauvette, sans crier gare, c'est la destruction de la célèbre usine de Vincennes. Devant, néanmoins, quelques témoins ahuris, défaits.

Rien de nouveau, en somme, au royaume de la construction de bureaux. Qu'en sera-t-il à Denfert, demain, derrière la gare du RER ?

Jean Lévy

RAS LES OREILLES !

Un lecteur nous envoie une copie de la lettre qu'il adresse au président de la société HLM Sageco.

LOCATAIRE, depuis peu, d'un appartement situé au 75, boulevard Brune, dans le quatorzième arrondissement de Paris, relevant de votre société, je tiens à vous signaler que nous sommes victimes, au même titre que les autres locataires de l'immeuble, d'une nuisance insupportable à laquelle nous vous demandons de bien vouloir porter remède dans les plus brefs délais.

» Cette nuisance provient de l'intense circulation qui sévit sur le boulevard de jour comme de nuit, à laquelle viennent s'ajouter les livraisons d'un supermarché effectuées tôt le matin. Si bien que le sommeil est quasiment impossible, notamment pour ceux qui ont la malchance d'avoir leur chambre à coucher face au boulevard.

» La lutte contre le bruit est devenue, comme vous le savez, une priorité inscrite au programme du gouvernement. Venant d'une cité de banlieue, où le nécessaire a été fait par la pose d'un double vitrage, nous pensions qu'à Paris - ville active et attentive au sort de ses administrés - le logement en HLM bénéficiait de la même attention de la part des organismes gestion-

naires. Il est certain qu'un double vitrage, à tout le moins, améliorerait considérablement les conditions d'existence des locataires de l'immeuble du 65-75, B^e Brune.

» Je vous précise que notre déménagement a été imposé par le transfert des services de l'entreprise dans une banlieue par trop éloignée de notre domicile. Nous avons donc réduit le temps de transport au détriment, hélas, de notre environnement. Mais vous avez les moyens, nous en sommes convaincus, d'assurer à l'ensemble de vos locataires un meilleur « cadre de vie » en effectuant au plus vite les travaux nécessaires.

» En espérant être entendu, je vous prie d'agréer (...)

Gabriel Enkiri

CITÉ U : UN ESPACE VERT SAUVÉ

En 1992, la Mutualité de la fonction publique, déjà propriétaire de l'hôpital de pointe de l'avenue de Choisy (13^e) rachète celui de la Cité universitaire. Double objectif : rationalisation médicale et modernisation des bâtiments. Le premier objectif a été atteint ; les intérêts du personnel ont été globalement préservés, mais l'arrondissement y a perdu une médecine de proximité : suppression des consultations générales (50 000 par an) et du service d'urgence au profit de spécialisations, notamment chirurgicales.

Le projet relatif aux bâtiments prévoyait, outre la réalisation de constructions massives, l'engloutissement d'une zone verte de 3 000 mètres carrés, qui servait de « tampon » avec les riverains et s'inscrivait dans la continuité aérée et arborée du quartier Montsouris. Une Association de défense du quartier Montsouris se constitue alors et sensibilise les habitants par courrier, puis par une pétition qui est un succès, mais se heurte à une fin de non-recevoir de la puissante Mutualité. La ténacité de l'association, la compétence d'un architecte-expert, membre du bureau, la médiation, aussi, du maire du 14^e permettent de relancer le dialogue avec le délégué général à la construction de la Ville de Paris et la MFP ; la Cour d'appel suspend le projet.

En mars-avril derniers, un nouveau plan-masse, avec maquette, est présenté, satisfaisant les habitants sur des points essentiels : réduction à deux étages des futurs bâtiments, qui n'écraseront plus les habitations environnantes ; classement de la bande verte en espace vert intérieur protégé avec plantation d'arbres dès cet automne. L'ensemble des travaux, étalés sur trois ans, devant commencer en janvier.

Succès, donc, et preuve de l'efficacité de telles mobilisations. Mais l'association lance un cri d'alarme pour l'avenir du quartier Montsouris ; sur les terrains laissés vacants par la RATP, la Ville échafaude des projets jugés sur-dimensionnés : il s'agit, outre la ZAC Alésia-Montsouris (lire pages 2 et 3), de remplacer l'École normale supérieure par une nouvelle bibliothèque, de créer le grand centre de conférence international, conçu depuis longtemps mais jamais réalisé.

L'ampleur des projets, le percement de nouvelles rues, l'augmentation du trafic pourraient alors rompre l'équilibre d'un quartier relativement préservé.

Justine Schier



ART TABAC

JOURNAUX, LOTO, CADEAUX
2, place de Catalogne
Tél. : 40.47.66.50.

LA PAGE est éditée par l'association L'Equip'Page, BP 53, Paris Cedex 14. Directeur de publication : Bruno Négroni. Tél. (répondeur) : 45.41.75.80. Commission paritaire n°71 081. ISSN n°0998 2728. Impression : Rotographie, Montreuil.

Alésia 14

A L'ÉCOUTE DE L'ENFANCE MALTRAITÉE

L'association Alésia 14 a pour but de prévenir les mauvais traitements envers les enfants et d'éviter ainsi le placement et la séparation.

DANS LA RELATION parents-enfants, certaines périodes critiques se traduisent par la violence exercée sur les enfants.

Phrases entendues... « Il y a un enfant de trop à la maison. Avec deux ça allait, avec trois c'est l'enfer. Il a tout amené ce qui va mal. » « Dès le départ, j'ai su que ça ne marcherait pas avec ma fille : ça n'a pas raté. » « A la maternité, il me l'avait bien dit : "Vous aurez du fil à retordre avec celui-là". » « Pourquoi me fait-il ça à moi ? Il le fait exprès, il m'en veut. »

Des enfants souffrent. Cette souffrance peut, à son tour, provoquer des comportements qui, dans la spirale de la répétition, entraîneront de nouvelles violences, de nouvelles souffrances.

Un geste, un accueil, un accompagnement, des loisirs, de nouvelles rencontres peuvent modifier la situation et aider à trouver, retrouver un nouvel équilibre familial. C'est dans ce but que l'associa-

tion Alésia 14 propose ses services aux parents, aux enfants ainsi qu'aux professionnels de l'enfance. Tous peuvent appeler notre service pour obtenir une aide.

Les moyens d'Alésia 14 sont les suivants : des psychologues assurent une écoute téléphonique du lundi au vendredi de 9 à 12 heures, et des entretiens ou consultations (sur rendez-vous) au 20 bis, rue d'Alésia ; des bénévoles interviennent dans des actions concrètes auprès des familles, suivant leurs demandes et leurs besoins.

FAMILLES DECHIRÉES

Dans un certain nombre de situations, la relation primordiale grand-petit démarre mal. Devant ce petit qui vient de leur corps emprunté neuf mois durant, certaines mères retrouvent, plus vivaces que les souvenirs habituels, les traces de leur enfance difficile, maltraitée. N'ayant pas connu l'indispensable des regards, des mots, des gestes doux, arrondis, sentant bon, elles ne peuvent pas les inventer pour leur propre enfant. Certaines mères sont seules pour ce face-à-face.

Certains pères sont absents. Géniteurs passagers, pères réellement absents, pour cause de travail ou par préférence, pères absents dans la participation active et

volontaire au quotidien de la famille... Des couples se déchirent ? L'enfant reçoit de plein fouet la violence qui règne entre les deux personnes qu'il aime, puisque ce sont celles dont il connaît l'odeur, les émotions, celles qui assurent sa nourriture, sa vie.

Des conditions de vie précaires viennent, pour certains parents, compliquer encore les choses, et font du quotidien de l'enfant, qui est aussi le quotidien de ses parents, un amer parcours où s'usent les bonnes volontés et les espoirs de jours meilleurs.

Il y aurait bien plus à dire sur les raisons qui font qu'un jour, à un moment plutôt qu'à un autre, une mère, un père basculent dans la violence. Les mots, les attitudes, les coups deviennent le seul moyen d'expression de la part des adultes.

Et l'enfant dressé à ce langage de violence se repliera pour tenir le moins de place possible ; ou, plus souvent, provoquera pour se faire remarquer, et ainsi, d'une étrange façon, plaire à l'adulte. Ainsi - il ne faut pas s'y tromper -, les enfants maltraités aiment ceux qui les ont mis au monde et avec qui ils partagent ce pire de leur vie quotidienne.

Ainsi, par leur comportement, les enfants maltraités peuvent devenir insupportables à leurs parents et être tenus pour responsables de la violence. Il faut avoir vu une

petite fille découper minutieusement un vêtement neuf, ou un garçon étaler consciencieusement de la moutarde sur le journal « sacré » de son père pour accepter de réfléchir à la formulation d'un certain nombre de parents maltraitants : « Ils le font exprès, c'est pour m'embêter. »

LA PEUR A REMPLACÉ LA CONFIANCE

Le travail d'aide aux parents consistera, entre autres, à faire saisir ce qu'il y a de désespoir, de souffrance, d'ignorance de la joie simple dans la vie d'un enfant pour que, effectivement, cet enfant fasse, avec une grande précision, ce qui déclenche la violence de ses parents.

Dans le regard du nourrisson heureux vers sa mère, et dans le regard de la mère satisfaite vers son enfant, il y avait un langage de confiance, d'étonnement... Il y avait de la joie. Dans le regard des parents maltraitants vers leur enfant et dans celui de l'enfant vers eux, il y a de la peur. Il y a l'effroi que cause la violence, et l'impuissance à s'en sortir seuls.

Martine Bouju

Alésia 14 : 20 bis, rue d'Alésia, tél. : 43.20.65.63. Alésia 14 est un service du Centre français de protection de l'enfance (97, boulevard Berthier, 75017 Paris, tél. : 43.80.17.18. et 43.80.26.53.

FORMULAIRE ILLÉGAL

Des enfants étrangers interdits d'école ?

L'école est un droit pour tous les enfants, français ou étrangers, en règle ou non. Le formulaire affiché dans les écoles du 14^e semble l'ignorer. Pratiques discriminatoires ou simple négligence ?

LORS D'UNE CONFÉRENCE de presse en date du 15 septembre, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples dénonçait les pratiques illégales de certaines mairies d'arrondissement de Paris. A la mairie du 14^e, une carte de séjour en cours de validité était demandée pour inscrire à l'école les enfants de ressortissants étrangers ; le formulaire précisant qu'il fallait fournir cette pièce était affiché dans les établissements scolaires.

Pourtant, la loi indique que « l'inscription est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans révolus pour les enfants des deux sexes français ou étrangers » (ordonnance n°59-45, 6 janvier 1959). La circulaire de l'Éducation nationale du 16 juillet 1984 rappelle que le titre de séjour des parents ne peut être exigé pour l'inscription d'un enfant dans un établissement. Seul un papier attestant l'identité des parents est requis. Pourquoi demander un titre de séjour en cours de validité alors qu'un passeport ou un permis de conduire suffisent pour prouver l'identité d'une personne ?

Nous posons cette question à Marie-Hélène Lesquen-Calan, directrice de cabinet du maire du 14^e. « Personne n'a jamais demandé un permis de séjour », nous



« Pièces à produire pour une inscription scolaire : (...) carte de séjour en cours de validité pour les ressortissants étrangers. » (document à l'entête de la Mairie du 14^e arrondissement)

répond-elle. Nous lui signalons que cette clause concernant les enfants étrangers figure bien dans le formulaire des pièces à produire pour inscrire un enfant. « Je ne connais pas les raisons pour lesquelles ce papier a été demandé », lâche-t-elle.

POUR LA MAIRIE, TOUT EST CLAIR

De nombreux articles ont paru dans les journaux à ce sujet, il ne semble pas que le maire ait répondu, objectons-nous. « Cela n'a pas paru important au maire, il a simplement vérifié qu'il n'y a pas eu de difficultés ». Alors que nous sortons de son

bureau, M^{me} Lesquen déclare : « Sachez bien que les préoccupations du maire sont que l'ensemble des enfants du 14^e soient bien scolarisés ». Nous voilà rassurés...

LA PREUVE PAR L'ABSENCE DE PLAINTE

D'après la Mairie, il n'y a pas eu de problèmes et tous les enfants qui sont en âge d'être scolarisés le sont. D'ailleurs, la preuve : « Personne n'a porté plainte. » Comment imaginer qu'une personne, en situation irrégulière, vivant dans l'angoisse quotidienne de se faire arrêter et expulser, puisse porter plainte contre une mairie ?

Quelques jours plus tard, nous retournons à la mairie, au bureau des inscriptions : un ami étranger veut inscrire ses enfants à l'école et nous souhaitons connaître la liste des pièces à fournir. On nous demande d'abord si notre ami a une carte de séjour. Puis l'employé se reprend : un papier d'identité lui suffit. Nous nous informons : n'existe-t-il pas un formulaire indiquant les pièces à produire ? Il nous répond que non.

Est-ce l'ignorance qui a conduit les services de la Mairie à ne pas respecter la loi ? Ce serait inquiétant. Que la mairie du 14^e, comme celles d'autres arrondissements, ait purement et simplement transgressé la loi serait plus inquiétant encore. Le climat actuel ne serait-il pas propice à certaines discriminations ?

Combien d'enfants n'iront pas à l'école cette année à cause de ce formulaire ? D'après la Mairie, aucun, puisque personne ne s'est plaint. Il est permis d'en douter. Souhaitons au moins que ce formulaire ne réapparaisse pas à la prochaine rentrée...

Isabelle Sirot

NOËL POUR TOUS

Le comité du 14^e de la Croix-Rouge française organise, pour la troisième fois, un arbre de Noël pour les enfants déshérités de l'arrondissement, âgés de 3 à 12 ans. Celui-ci se tiendra samedi 17 décembre.

Ils étaient quarante-cinq enfants à participer à cette manifestation en 1992, quatre-vingt-douze l'an dernier. Cette année, ils seront plus de cent. Au cours de cette rencontre, après une séance récréative et un goûter, nous procéderons à une distribution de jouets.

Or, cette année, nous craignons de ne pouvoir répondre entièrement à l'attente de tous les enfants. Nous nous permettons donc de vous lancer un appel pressant pour cette distribution. Lecteurs de ce journal, si vos enfants possèdent quelques jouets en bon état dont ils veulent bien se séparer et faire cadeau, nous les recevrons bien volontiers aux jours et heures de nos permanences : 72, rue Hallé, les lundi, mercredi et vendredi de 15 heures à 17 h 30 et le samedi de 10 à 12 heures ; vous pouvez aussi nous joindre par téléphone au 43.27.73.07.

Certains que vous participerez avec nous à la joie de ces enfants, nous vous disons un grand merci.

ABONNEZ-VOUS A LA PAGE

Cinq numéros : 40F (soutien : 100F). Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de l'association L'Equip'Page, BP 53, Paris Cedex 14.

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

QUARTIER PLAISANCE

Exposition au Moulin : pour prévenir le surendettement

Début octobre, dans les locaux de l'association Le Moulin, était organisée une exposition sur le thème « Tout savoir sur l'argent »... Tout un programme.

PRÉVENIR les risques de surendettement : tel était l'objectif de l'action de sensibilisation organisée par des travailleurs sociaux de différentes institutions (Caisse d'allocations familiales, Bureau d'aide sociale, Dases - département - et société d'HLM FFF).

Une exposition proposait les différents moyens existant pour gérer au mieux un budget familial, surtout lorsqu'il est très limité : connaître ses ressources exactes, ses charges fixes, établir un calendrier annuel de ses revenus et de ses dépenses, etc. Les différents droits ou aides (allocations logement, aides de la Ville, etc.) étaient précisés.

Devant le panneau relatif aux crédits, mon guide m'explique : « Il s'agit d'un problème essentiel. Notre travail consiste à tenter de prévenir le surendettement lié aux



La localisation au Moulin, au cœur des HLM, facilite le contact avec les familles en difficultés (photo : Bruno Négroni).

crédits, qui met les ménages dans une situation ingérable. Les familles ont souvent du mal à comprendre que les banquiers sont des commerçants, qu'à ce titre il faut chercher le crédit le moins cher et que, dans certains cas, des prêts à caractère social permettent de se passer des

banques. » Le panneau reprenant un tableau comparatif du coût de différents crédits était édifiant.

Pendant notre visite, plusieurs personnes du quartier sont passées voir l'exposition. C'est ce contact « préventif » que cherchent les travailleurs sociaux. Pour ce faire, l'exposition doit circuler dans d'autres lieux du quartier. La localisation du Moulin, au cœur des HLM de Plaisance, facilite ces contacts avec les familles.

Malheureusement, il n'existe pas suffisamment de tels lieux d'accueil. Il en est de même des propositions de loisirs pour les jeunes des quartiers populaires du 14^e. Comment s'étonner alors du sentiment d'insécurité ou de l'existence de problèmes de drogue ?

Bruno Négroni

L'ASSOCIATION LE MOULIN

Le but de l'association Le Moulin est de répondre aux demandes et aux besoins du quartier. Son local, situé 23 bis, rue du Moulin-de-la-Vierge, est donc conçu comme un lieu d'accueil, un espace d'animation, ouvert aux initiatives des habitants ou des institutions sociales.

Dans ce cadre, on peut trouver au Moulin une halte-garderie, des cours de soutien scolaire, des ateliers d'éveil pour enfants, du théâtre pour adultes (le Theg), des groupes de jeux tactiques, des stages d'insertion à la vie professionnelle,

des activités destinées aux femmes, organisées par une conseillère en économie sociale et familiale. Le Moulin accueille aussi des réunions d'associations diverses : locataires, parents d'élèves, etc.

Jean-Louis Lambert, président de l'association, déplore le manque de moyens et les difficultés créées par le cloisonnement des services sociaux. Ce qui n'empêche pas ce lieu de vie et ses animateurs d'avoir la pêche... et de la conserver.

Permanences du mardi au vendredi de 16 à 19 heures, tél. : 45.43.79.91.

Aide à l'écriture

LE PARIS INTIME DE « VINAIGRE »

PARIISIENNE de naissance, Caroline Sarrion adore sa ville natale. Auteure dramatique, elle « peint » avec les mots et pense que l'essence de la cité influence la vie de tous les jours. Aussi, son *Journal intime collectif* entend de capter des moments éphémères dans les rues, les cafés, les marchés...

C'est sous l'ombrelle de l'association Vinaigre qu'une trentaine de co-auteurs se réunissent dans le 14^e, afin de comparer leurs « images verbales ». Leur style : « Art brut ». Caroline Sarrion nous fait découvrir le pourquoi de ce projet original...

Pourquoi « Vinaigre » ?

Caroline Sarrion. C'est le nom d'une association loi 1901, créée à l'origine pour une pièce de théâtre que j'avais écrite et montée à Paris. Le but était d'obtenir des subventions. Je disais sans cesse : « Il faut que je fasse vinaigre » (en argot, vinaigre veut dire « vite »)... alors, à force de le dire, je l'ai appelée « Vinaigre » !

Qu'allez-vous faire des textes que vous avez recueillis depuis des mois, quel est le but de Vinaigre ?

C. S. Vinaigre a plusieurs facettes. Dans les statuts de l'association, nous avons pour objet l'aide à l'écriture et à la production de court-métrages et de pièces de théâtre. L'écriture est l'aspect qui m'intéresse le plus personnellement. Sans avoir de prétention littéraire, je souhaite grouper du matériel et, à partir de certaines contraintes, donner un maximum de liberté aux gens pour écrire des textes. Je ne veux pas porter de jugement littéraire. J'accumule suffisamment de matériel pour produire un recueil dont le titre sera *Le Journal intime collectif*.

Vos participants ne sont pas tous des professionnels de l'écriture, écrivains ou journalistes...

C. S. « Aide à l'écriture », ce n'est pas la même chose qu'« atelier d'écriture » ; les textes ne sont pas rédigés collectivement.

AC, ÇA CONTINUE

Après la marche nationale contre le chômage organisée au mois de mai dernier, le collectif Agir ensemble contre le chômage (voir *La Page* n°21) poursuit ses activités.

Rappelons qu'il ne s'agit pas pour AC d'aider ponctuellement telle ou telle personne sans emploi à trouver du travail, mais de lutter globalement contre le chô-

mage, en défendant une plate-forme de revendications, dont la plus importante est la diminution de la durée du travail (la semaine de 35 heures tout de suite) sans diminution de salaire.

En effet, on ne voit pas comment, si l'on ne partage pas le temps de travail (avec embauches obligatoires compensatrices), c'est-à-dire aussi les richesses, améliorer sérieusement la situation de millions de personnes.

AC participe également à des actions d'aide aux chômeurs (notamment, le 19 octobre, pour la gratuité des transports publics) et aux sans-domiciles (souvent en soutien à Droit au logement).

Le collectif 14^e-15^e tente de se faire le relais local de cette dynamique nationale. Pour l'heure, ses faibles forces n'ont guère réussi à provoquer un élan de solidarité...

Pour tout renseignement, contacter Henri Herberg, tél. : 45.38.55.54.

mage, en défendant une plate-forme de revendications, dont la plus importante est la diminution de la durée du travail (la semaine de 35 heures tout de suite) sans diminution de salaire.

D'après vous, est-ce possible de réaliser, avec des mots, ce que les grands photographes comme Doisneau, Larigue et Atget ont réalisé en image ?

C. S. C'est le passage du mot à l'image qui m'intéresse énormément. Les contraintes que j'ai données ont un style des-

criptif. Il n'y a pas de psychologie, on décrit des événements mais on peut jouer avec les mots tout en restant descriptif, sans fixer une image. Il y a les mouvements et les dialogues qui, eux, ne figurent pas dans les photos. Le rapprochement avec Doisneau, par exemple, vient du fait qu'il s'agit de petits événements, parfois intimes, que l'on peut regarder comme une personne extérieure. Nous trouvons cela touchant, et pour nous, il s'agit d'un événement majeur.

Combien y a-t-il de participants, qui sont-ils ?

C. S. Cette année, trente-cinq personnes ont participé au projet. Ce ne sont pas tous des intellectuels. Les gens viennent de différentes couches de la population. J'espère que cela va s'élargir de plus en plus. J'ai approché des chômeurs de tous les âges, ils sont venus. Cependant, il y a davantage de garçons que de filles. Je lance donc un appel aux filles !

J.K.A. et B.M.

LES RÈGLES DU JEU

Mentionner la date, l'heure et le lieu (Paris et la région parisienne exclusivement).

Écrire de manière strictement descriptive, une scène, avec ou sans dialogues, ayant lieu dans un endroit public : rue, café, gare, cinéma, métro, etc.

Ne pas utiliser le mot « je ».

Longueur du texte : minimum trois lignes, maximum trois feuillets.

Les textes doivent être dactylographiés. Les scènes décrites doivent être réelles. Les personnages décrits doivent rester anonymes (sauf si cela est justifié dans la narration).

Aucune scénarisation.

Pour toute information, contacter Caroline Sarrion, tél. : 45.38.56.83.

Rue de Gergovie

ATTENTION A LA PEINTURE !

CÉRUSE : nom féminin. Colorant blanc, carbonate de plomb que l'on employait en peinture. « La céruse est un poison violent dont l'emploi est aujourd'hui interdit. » (*Nouveau Petit Robert*).

Les problèmes des occupants de « l'hôtel meublé » du 29 bis, rue de Gergovie (voir *La Page* n°18) ont fait, de la part de plusieurs mouvements et associations, l'objet de communiqués nous publions ici quelques extraits.

- Réseau info logement des 13^e et 14^e arrondissements, juillet 1994 : « Entre 1987 et 1990, plus de deux mille cas de saturnisme ont été recensés à Paris. Le saturnisme, que l'on croyait éradiqué avec l'interdiction, en 1948, de la céruse, peinture à base de plomb pour l'habitat, réapparaît dans les îlots pauvres de la capitale. Certains logements anciens et insalubres sont toujours recouverts de ces enduits qui, en s'effritant, répandent des poussières au goût sucré qu'adorent les petits. Ultimeusement, l'enfant peut développer des encéphalites. »

- Association Droit au logement, septembre : « Les occupants du 29 bis, rue de Gergovie, une fois encore, ont affaire à la justice. Il leur reste à obtenir un titre locatif définitif. Des analyses médicales effectuées sur les enfants ont révélé un taux de plombémie dans le sang de certains d'entre eux supérieur à la normale internationale, ce qui signifie qu'ils sont atteints de saturnisme. Les traitements sont inefficaces si les enfants restent dans les lieux. »

- Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, octobre : « La

situation des trente adultes et treize enfants n'a pas changé. L'état du bâtiment ne fait qu'empirer. Il pleut toujours dans les chambres. L'installation électrique est toujours aussi vétuste. Et les familles s'apprêtent à vivre un nouvel hiver dans le froid et l'humidité. Le Comptoir des entrepreneurs, société propriétaire des lieux, n'a rien fait pour remédier à la situation. Au contraire, il persiste à vouloir chasser les occupants. Les pouvoirs publics restent passifs : les demandes d'HLM, datant parfois de 1986, sont toujours en attente malgré l'urgence évidente. Au moins six des enfants souffrent de saturnisme. Ils avalent quotidiennement des particules de peinture au plomb qui traînent un peu partout. »

NOUVEAU JUGEMENT LE 29 NOVEMBRE

Rue de Gergovie, la situation est donc franchement préoccupante, malgré le droit au maintien dans les lieux reconnu par les tribunaux (voir *La Page* n°21). Un droit qui risque d'être remis en cause par le tribunal de grande instance de Paris, qui a rendu son verdict le 29 novembre (trop tard pour que nous puissions en rendre compte dans ce numéro).

Par ailleurs le Centre de protection maternelle et infantile (PMI) de Paris ne semble pas pressé de communiquer le résultat des analyses médicales aux familles concernées : les services de la Ville préfèrent ne pas reconnaître l'existence, bien réelle dans la capitale, du saturnisme, même si les analyses confirment la contamination d'au moins six enfants rue de Gergovie.

Jean Lévy

Les ambassadrices du révérend Moon

Comment, sous couvert de « paix mondiale » et d'« éducation morale », la secte Moon s'introduit chez vous sans se nommer.

L'ÉTÉ DERNIER, à mon domicile, dans le quartier Daguerre. On sonne à la porte, et j'ai la fâcheuse habitude d'ouvrir. Devant moi, deux dames au sourire engageant, représentant sans doute deux générations consécutives. D'emblée, la plus âgée prend la parole : « Nous sommes un groupe de femmes travaillant pour la paix mondiale et l'éducation morale des jeunes. »

Titillée par le côté un poil prétentieux de cette dernière profession de foi, je me permets alors de suggérer que, dans la plupart des cas, ce sont les parents qui se chargent de l'éducation... Remarque naïve qui déclenche chez mon interlocutrice une hargne à peine dissimulée : « Oh mais, Madame, les parents sont tellement démis-

sionnaires ! » Ce couplet éculé m'évoque sur le champ des cohortes de dames patronnesses prêtes à bouffer du « parent démissionnaire » avant que d'entreprendre la rééducation en règle de ses rejetons privés de morale.

Le discours de cette personne dont le sourire est devenu carnassier ne m'intéresse nullement. Tandis que je cherche les mots pour la congédier le moins brutalement possible, la plus jeune, la main sur le cœur, me tend deux brochures agréablement colorées, m'informant qu'elle me les donne en m'incitant très chaleureusement à « nous » faire part de mes commentaires.

9-11, RUE DE CHÂTILLON

Fort mal disposée, j'ignore toujours l'identité de « nous », je prends cependant les documents, assurant que je les lirai à tête reposée. La jeune femme, ravie de ce geste positif, me montre, au dos des brochures, « l'adresse pour nous écrire ». Je lis : 9-11, rue de Châtillon, 75014 Paris.

Le contact d'un oursin déposé sur ma chaise par une main traîtresse ne m'aurait

pas fait bondir avec plus de ressort. Cri du cœur et de fureur de ma part : « Mais c'est chez Moon ! »

De nouveau, le sourire guimauve de la première dame : « Aah... Vous connaissez. - Mais oui, c'est de la crapulerie. »

- Mais, Madame, qui vous dit que Moon est mauvais, qui vous dit qu'il n'est pas bon ? Il ne faut pas écouter tous ces journalistes qui disent n'importe quoi ! »

Là, j'ai ma dose. Convaincue qu'elles ne sont que l'instrument docile et dépendant de leur grand prêtre, j'arrive à virer courtoisement les deux VRP de Moon.

Il se trouve que, par chance, j'ai reçu dans le passé quelques informations sur les objectifs et les méthodes dudit Moon. C'est donc en toute lucidité que j'aborde la littérature dont on m'a fait cadeau. Mais est-ce le cas de tous les résidents du quartier qui auront reçu, comme moi, cette « visite domiciliaire » fleurant la manipulation ?

Des documents concernés, l'un est un dépliant de la Fédération des femmes pour la paix mondiale, l'autre est une brochure de propagande de douze pages intitulée

Pourquoi aujourd'hui nous avons toutes les raisons d'espérer, et incluant le texte d'une allocution prononcée en 1993 par M^{me} Hak Ja Han Moon (épouse du sieur Moon). Cette allocution a pour titre « Les vrais parents et l'ère du testament accompli ». Je ne résiste pas au délice de vous citer un court extrait de ce discours qui n'a pourtant rien d'excitant.

« LA VRAIE FAMILLE ACCOMPLIE »

Je vous en prie, lisez jusqu'au bout, cela vaut son pesant de nêfles : « Mesdames et Messieurs, j'ai le grand privilège de vous annoncer l'établissement de la première vraie famille accomplie. Mon époux et moi-même, avec nos treize enfants et vingt petits-enfants, sommes absolument dévoués au service de Dieu et de l'humanité. Avec trois générations en une seule famille, nous avons réalisé, au niveau familial, la racine centrale (grands-parents), le tronc central (parents) ainsi que le bourgeon central (enfants) de l'Arbre de vie mentionné dans la Bible. »

Or donc, M^{me} Moon, que l'excès de modestie ne vous trouble point ! Votre vraie famille accomplie me file un frisson d'angoisse : sa perfection a la froideur du cadavre. Aussi m'envoie-t-elle vite fait me réchauffer auprès des non-vraies familles, les familles bancales, les parents boîteux, les enfants éclopés de la société, les non-familles, celles et ceux qui n'ont pas dégoté le futur vrai père ou la future vraie mère, ceux qui ne peuvent ou ne veulent engendrer, ils ont droit à quoi dans votre salmigondis ? A quelques miettes de bonheur, ou bien vous dératisez carrément ?

Voulez-vous que je vous dise, M^{me} Moon ? L'humanité n'a besoin ni de votre dévouement absolu ni de vos services. A votre odeur de sainteté elle préfère l'odeur de son espèce. Encore une petite chose, M^{me} Moon : si un jour le vent tourne, on ne sait jamais (les voies de Dieu sont impénétrables, n'est-ce pas ?), si un jour par contre vous avez besoin de l'humanité, eh bien on est là, sans rancune, et on vous tirera du pétrin !

Denise Gogny

Nouvelle Acropole

LE MAIRE, LA SECTE ET LES ASSOCIATIONS

Lors du forum des associations organisé par la mairie, le week-end du 24 et 25 septembre, les trois quarts des associations présentes ont signé une pétition demandant l'expulsion de la secte Nouvelle Acropole.

RÉDIGÉE sur place au débotté, le texte de la pétition est sans ambiguïté : « Nous, associations du 14^e, n'acceptons pas la présence de la secte Nouvelle Acropole dans ce forum et demandons en conséquence à la Mairie de l'expulser ». Ce samedi 24 septembre après-midi, il faut une heure et demie pour faire le tour des nombreuses associations qui tiennent un stand à l'annexe de la mairie, rue Durouchoux. 70 à 80 % des associations invitées par la Mairie à participer au premier Forum des associations signent la pétition ; quelques unes le font avec enthousiasme. Une dame d'un certain âge voudrait même expulser les néo-nazis manu-militari.

La plupart des refus sont motivés par l'absence du responsable de leur association. Quelques exposants, très peu nombreux, refusent de s'engager dans un débat qu'elles jugent politique (mais l'une propose une démarche privée auprès de Lionel Assouad).

LE MAIRE A DONNÉ SON FEU VERT

Georges Lehmmüller, adjoint au maire chargé du Sport, lui, s'irrite. Il se déclare nullement choqué de la complaisance suspecte dont la majorité du conseil municipal fait preuve à l'égard de la secte NA. Il a l'air de trouver tout à fait normal que le maire du 14^e prenne même volontiers sa défense ou feigne d'ignorer qu'il s'agit d'« une des sectes les plus dangereuses en France » (selon *Le Monde* du 21-22 no-



La secte Nouvelle Acropole s'affiche sur les murs du 14^e... et lors des manifestations officielles organisées par la mairie (photo : Marnix Dressen)

vembre 1981). A partir du moment où « M. le Maire a donné son feu vert à la présence de la Nouvelle Acropole, (il) l'accepte ». Et puis nos affirmations ne sont « pas prouvées »... Et puis il y a bien d'autres associations présentes qui « constituent un risque pour la démocratie » (Ah bon !, lesquelles ? j'espère que ce n'est pas *La Page* qui est visée)... et de toute façon, conclut-il en roulant les épaules, « je ne veux pas polémiquer avec vous ». Il n'est pas davantage choqué par la présence de la NA juste en face du stand de l'Association des déportés internés résistants et patriotes.

Le texte de la pétition avait presque fait le tour des stands lorsque surgit Geneviève Vigneron, maire adjointe chargée des Relations avec les associations, impeccable dans son tailleur anthracite.

L'adresse est claire et se veut ferme : « Vous n'avez pas le droit de faire signer une pétition dans la mairie ! » Ah bon ! C'est un lieu public ou la propriété privée

de la majorité municipale ? M^{me} vigneron appelle son collègue chargé du Sport à la rescousse : « Allez, Georges, fais quelque chose, toi aussi tu es maire adjoint ! » Georges se défile.

Geneviève Vigneron invoque également l'autorité de Lionel Assouad. Quand, à bout d'arguments, elle annonce qu'elle va lui téléphoner, je suis aux anges. Justement, la pétition lui est destinée ; s'il se déplace, je pourrai la lui remettre en main propre.

DISCUSSIONS ENTRE ÉLUS

M^{me} Vigneron disparaît pendant une vingtaine de minutes, juste le temps qu'il me faut pour terminer mon petit tour des associations. Lorsqu'elle me rejoint le ton a changé : « Impossible de joindre M. le Maire, dit-elle. Je suis tombée sur son répondeur, il a dû partir en week-end. » Puis elle avoue, sur le ton de la confiance, qu'elle est « d'accord avec (nous) », qu'il faut savoir que « la présence de la Nouvelle Acropole a suscité bien des discussions » entre élus mais que, légalement, ils ne voyaient pas comment s'y opposer. Tu parles ! Je lui remets la pétition.

Dimanche matin, la secte est toujours

présente, ses adeptes, le sourire un peu plus crispé que d'ordinaire, diffusent un dossier qui se veut une réponse aux accusations extrêmement précises que portent les associations anti-sectes, Unadfi, CCMM(1) et Daguerrosectes, contre leurs discours et leurs pratiques. Une militante associative me confie son amertume de voir accueillir les nostalgiques du III^e Reich alors que la Mairie a refusé un stand à une association de soutien aux malades mentaux. Elle m'assure qu'on lui aurait répondu qu'il n'y avait plus de place.

Par la suite, les associations présentes ont reçu du maire du 14^e un courrier au sujet de cette affaire. Il s'y justifie en disant que la NA est une association légalement déclarée. A-t-il voulu dire que la Scientologie, Moon et pourquoi pas le Temple solaire ou autres seront les bienvenues l'année prochaine si elles peuvent produire un récépissé de déclaration à la préfecture ?

Le légalisme de Lionel Assouad fait sourire. N'est-il pas le maire d'un des trois arrondissements dans lesquels, au mépris de la loi, on exige des parents étrangers un permis de séjour en règle pour scolariser leurs enfants (lire page 4) ?

La complaisance du maire et de son équipe pour la secte de la rue Daguerre est d'autant plus étrange qu'il y a quelques années, à la demande de l'Unadfi, la Mairie avait eu la bonne idée d'attirer l'attention des habitants du 14^e sur le prétendu « soutien scolaire » qu'organise l'Eglise de scientologie.

LE PRÉCÉDENT DARK SIDE

Le soutien qu'apporte de fait M. Assouad à la Nouvelle Acropole rappelle son comportement dans l'affaire des skin-heads de la rue Lalande. Pendant des mois, lui et son équipe avaient cherché à banaliser la boutique Dark Side, tenue par le néo-nazi « Bat Skin ». « Que voulez-vous que je fasse contre des gens qui vendent des tee-shirts et des rangers ? », disait alors le maire à qui

voulait l'entendre. Après l'attentat de juin 1993 (qui faillit avoir des conséquences très graves pour le voisinage), la Préfecture de police décida d'interdire la réouverture de ce local.

Lionel Assouad s'est alors présenté comme le fer de lance de la lutte. A l'écouter, c'est à lui que l'on devait l'efficacité de l'action (manifestations, pétitions, délégations, etc.). Mais les riverains savent trop bien que les prises de position pacifiques et massives du voisinage l'avaient fait laisser de marbre ; mais pas le terrorisme anonyme. Serait-ce sa conception de la démocratie municipale ?

Marnix Dressen

(1) Union nationale des associations de défense de la famille et de l'individu, tél. : 47.97.96.08. Centre de lutte contre les manipulations mentales, tél. : 42.82.04.93. La première de ces associations est logée par la mairie de Paris, et toutes deux sont subventionnées par le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

A SUIVRE LE 28 JANVIER

La trop grande quantité d'articles rédigés pour ce numéro nous a contraints à reporter à plus tard la parution d'un important dossier sur les sectes. Abondance de biens ne nuit pas... Nous pensons donc être en mesure de publier notre prochain numéro dans un délai plus court que d'habitude. Au sommaire de *La Page* n°24, en vente à partir du 28 janvier : les premiers (faux) pas du Mouvement humaniste devant les tribunaux, l'Eglise de scientologie fait le trottoir avenue du Général-Leclerc, les rapports troubles de la Nouvelle Acropole avec la culture... et un passionnant entretien avec un historien, spécialiste des « nouveaux mouvements religieux ». Espérons que ça tiendra.

Réservoir de Montsouris

GENS DE LA FONTAINE

Les fontainiers existent-ils ?

Nous avons essayé de les rencontrer. Histoire d'eau.

IL PARAÎT que les fontainiers sont fiers de leur métier, qu'ils le font avec passion, mais qu'ils sont frustrés parce qu'ils ne sont pas connus du public, parce que le public ne sait même pas qu'ils existent et à plus forte raison ignorent tout ce qui concerne ce métier-là.

Fontainier. Vous avez dit fontainier ? Ça existe ? Quel curieux nom ! Jamais je n'aurais pensé que, dans Paris, il y avait des gens qui marchaient, comme moi, qui achetaient du pain et du fromage, comme moi, et qui pouvaient dire : je suis fontainier.

D'abord, c'est un beau nom. Il me fait penser à la campagne. A la source où j'allais, enfant, bucoliquement boire au filet d'eau qui sortait du rocher. Fontainier. Je me perds dans des rêveries sans fin, en murmurant ce nom-là. Mais il me faut des précisions. Je me plonge dans le *Litté* : « Fontainier, voy. Fontenier. Fontenier. Celui qui est chargé de la surveillance ou du service des fontaines publiques. Celui qui va à la recherche des sources. »

Y a-t-il encore des sources à découvrir dans Paris ? Peut-être que oui, mais ça n'intéresse personne. Ça ne doit pas être un métier très lucratif de chercher des sources à Paris. A mon avis, c'est la première définition qui est la bonne. Mon fontainier est au service des fontaines publiques.

Il me faut voir un fontainier, il me faut parler à un fontainier. C'est bientôt devenu une idée fixe, chez moi. Mes amis commençaient à avoir des doutes sur ma santé

mentale : « Connaissez-vous un fontainier ou fontenier ? Quelqu'un peut-il me dire où je peux rencontrer un fontainier ? Quelqu'un peut-il me pistonner pour me faire rencontrer un fontainier ? Même s'il ne veut pas me parler, au moins le toucher ! »... C'était devenu presque un délire obsessionnel.

Un jour, j'ai cru tenir mon fontainier, lorsque quelqu'un s'est présenté chez moi pour relever le compteur d'eau. Hélas, « je ne suis qu'un releveur de compteurs, les releveurs de compteurs ne sont pas des fontainiers ; mais allez donc du côté du réservoir de Montsouris, ça pullule là-bas. »

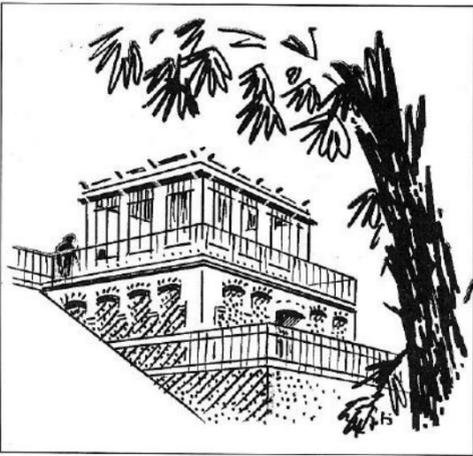
RENDEZ-VOUS POUR DEUX PERSONNES

Brusquement, il y eut une journée magnifique dans ma vie. Ce fut celle où j'entendis Jean me dire :

« C'est extraordinaire, vous savez que le maire aime beaucoup serrer les mains, il a serré la mienne, j'en ai profité pour lui dire que j'aimerais beaucoup visiter les réservoirs de Montsouris, il m'a donné un nom et un numéro de téléphone, j'ai téléphoné, j'ai un rendez-vous, un rendez-vous pour deux personnes, je vous emmène comme photographe, si vous le voulez. »

Ô joie incommensurable ! Le réservoir de Montsouris, cette pépinière de fontainiers. Je vais pouvoir enfin voir un fontainier, parler à un fontainier ! Je pourrais dire à mes amis jaloux : « J'ai touché un fontainier ! » A l'heure dite, et même vingt minutes plus tôt, Jean et moi battions le pavé devant le 113 ter, rue de la Tombe-

Issoire. Le cœur un peu serré par l'émotion. Nous n'avons pas vu de fontainier. Mais une fontainière. Charmante. Et bien élevée. Et très documentée. Elle savait tout sur l'eau, sur les tuyaux, sur la déchlorisation, et citait des chiffres par cœur. Elle aimait



« Vous cherchez des fontainiers ? Allez donc du côté du réservoir... » (dessin : John Kirby Abraham)

beaucoup l'eau, elle en a même bu devant nous, dans un petit gobelet. Moi, j'étais un peu sur ma faim, c'était surtout sur la vie intime des fontainiers, ou des fontainières, que j'aurais voulu la questionner.

A quoi ça pense, comment ça mange, comment ça fait l'amour. A quoi ça rêve. Comment ça appréhende la vie, quoi. La vie intérieure des fontainiers, voilà ce que j'aurais voulu connaître. Chez moi, c'est une manie, je privilégie toujours l'homme avant la matière. Et puis quelqu'un qui

s'occupe de l'eau ne doit pas forcément penser comme quelqu'un qui s'occupe des plantes, par exemple. Mais ça ne se fait pas de demander à une jolie femme que l'on ne connaît pas : « Comment faites-vous l'amour ? » Si seulement ma fontainière avait été un fontainier, devant un verre de vin, entre hommes, on peut se laisser aller à des confidences. « Vous croyez que je peux l'inviter à boire un coup au bistro du coin ? », ai-je demandé à Jean. « Vous pouvez toujours essayer. »

UN VRAI COIN DE PARADIS

Je n'ai pas osé. Parce que j'avais un appareil photographique à la main. Celui qui prend des photos ne pose pas de questions, c'est bien connu. « Est-ce que vous croyez que je peux au moins la toucher ? »

Il a eu un petit rire, qui m'a découragé. Lui, il prenait des notes. J'ai vu les maisons où habitaient les fontainiers. Dans un jardin. Avec des fleurs, de grands beaux arbres. Un vrai coin de paradis. J'aurais bien aimé y entrer, pour voir comment c'est, l'intérieur d'une maison de fontainier. Mais on n'avait pas le droit. J'aimerais beaucoup habiter une de ces maisons-là. Mais je n'ai pas le droit non plus. J'ai oublié de demander comment il fallait faire pour devenir fontainier.

Jean, lui, a pris vraiment beaucoup de notes, et il croulait sous la documentation que la fontainière lui avait gracieusement offert. « Elle était charmante, m'a-t-il dit en sortant. Mais à mon avis, elle n'est pas fontainière. »

François Perche

RUE DAGUERRE

La Bélière toujours en sursis

PLUS D'UN AN déjà s'est passé depuis qu'un promoteur a obtenu le droit de construire un nouvel immeuble à la place du café piano-bar restaurant situé au 74 de la rue Daguerre (voir *La Page* n° 19). L'association de Sauvegarde de La Bélière n'est pas restée inactive : près de 350 personnes se sont associées au recours déposé contre ce permis. Sous son égide, plusieurs associations se sont jointes pour demander à M^{me} Nebout, adjointe au maire de Paris, que la rue Daguerre soit classée « rue de charme ». Celle-ci a alerté le préfet pour qu'il veille à ce que les droits des occupants soient respectés.

En attendant, c'est le *statu quo*. En raison de l'encombrement des tribunaux administratifs, la date du procès est sans cesse reportée : on l'attend maintenant pour le début de 1995. On est tranquilisé dans l'immédiat, d'autant que les actuels occupants, l'artisan repailleur et la gérante du bistro, sont en procès avec le promoteur qui refuse de leur verser des indemnités d'éviction équitables.

Mais l'avenir reste incertain. On l'a vu pour le marché couvert, comme pour celui des Enfants-Rouges (dans le 3^e arrondissement) : la résistance des personnes ayant droit au bail est une protection temporaire ; et l'annulation d'un permis ne retire pas au propriétaire le droit de déposer d'autres demandes de démolition.

NE TIREZ PAS SUR LE PIANO-BAR !

Je suis pianiste et je joue professionnellement à divers endroits dans des conditions, des styles très différents.

Mais j'apprécie particulièrement La Bélière, où je vais pour mon plaisir. J'y suis très attaché pour l'ambiance que j'y trouve. C'est un des très rares endroits où il n'y a qu'un pas de l'écoute à l'expression, un lieu populaire où les sentiments passent en toute simplicité et portent à la créativité.

Qu'un promoteur pense à son profit égoïste et veuille le détruire sans avoir de compte à rendre à la société me paraît profondément révoltant. Si la loi de la plus-value doit désormais tout réguler, notre civilisation a-t-elle encore une âme, ou bien a-t-elle encore un sens ?

Jean-Marie Blanc

L'idéal serait d'obtenir le classement de la maison où se trouve La Bélière. Mais, autant le passé confère une valeur évidente à un bâti en pierre ancien datant du XVIII^e siècle, autant on a l'impression de défendre du vent à refuser de laisser disparaître un simple vécu, qui se reproduit comme par enchantement au fil des jours, dont nos

sens peuvent prendre connaissance sans être en mesure d'en rendre compte.

La qualité de cette ambiance se fait de plus en plus connaître, pas seulement à cause des efforts déployés pour sa sauvegarde ou des articles dans *Le Monde* et *Le Parisien*. Toutes les nuits, de nombreux pianistes professionnels, mais aussi divers chanteurs ou instrumentistes viennent y jouer pour leur plaisir (lire encadré ci-contre). Nos sens y sont ravis par une ambiance qui vient d'on ne sait où, avec pour tonalité une expression musicale changeante au gré du désir de participer des artistes présents ; c'est un monde où il n'est plus question de classe sociale, un « espace du possible », avec un brin de sensualité, qui donne à la sensibilité la force de s'affirmer et s'exprimer dans la création artistique. La butte Montmartre aurait-elle autant attiré, stimulé, inspiré les artistes sans ses guinguettes pleines de vie ?

Puisque l'on classe les cafés-théâtres, où la culture se consomme sous forme de spectacle, on devrait en faire autant pour La Bélière, qui apporte quelque chose de complémentaire qui a tendance à disparaître. Notre société manque d'abord de lieux où l'activité culturelle prend la forme d'une vie en société, qui rapproche les individus et leur permet d'échanger en même temps qu'elle les pousse à l'expression. A force de consommer chacun de leur côté,

ou de prêter attention exclusivement à des spectacles programmés, sans chercher à avoir de contacts avec autrui, les individus s'enferment en eux-mêmes, il n'y a plus de vie sociale et l'identité parisienne disparaît.

Soyons optimistes. La sensibilisation de notre société et des médias à ce problème progresse : ainsi Arte a consacré une émission à La Bélière, France 2 a fait un reportage sur la destruction du marché couvert de la rue Daguerre, une chaîne de télévision allemande est venue peu après...

Patrice Maire

LE CERNE DE MES NUITS

Un bistrot
Du p'tit noir
De la bière
Du pinard
Des chansons démodées
Un piano dézingué
Du blues parfois
Le genre cofard
Des amitiés légères
Comme sorbet amer
Une gouaille sans pareille
Qui vous glisse à l'oreille
Danse-moi... une Bélière !

Chantal Branche

À LA MÉMOIRE DU MARCHÉ COUVERT

En nous promenant rue Daguerre, nous avons découvert ce poème affiché sur le chantier de l'ancien marché couvert. Nous l'avons emprunté le temps d'une copie pour vous faire partager la complainte d'un poète anonyme.

Autrefois dans la rue Daguerre,
Il y avait un marché couvert,
Où par tous les temps,
L'on entendait les marchands
Lâcher dans le vent,
Parfois même en chantant,
Le prix de leurs légumes,
Le petit matin dans la brume,
C'était la vie d'antan.

On y venait de toute part,
Pour retrouver cette ambiance,
Comme un monde à part,
Dont la gaieté comme une lance,
Vous frappait en pleine tête,
Vous changeant à jamais, du moins
L'espace d'un instant.
Juste une fête,
Le Paris d'antan.

Mais ils ont changé tout ça,
Et un jour ils ont décidé que marché
Doit rimer avec rentabilité,
Et le marché l'on menaçait.
Pour empirer le tout,
On implante des super-marchés
partout,
Pour être sûr qu'il meure le marché
couvert,
Pour être sûr qu'elle se meurt la rue
Daguerre.

Aujourd'hui il n'y a plus qu'une
palissade
Il n'y a plus qu'un amas de poussières,
Un bout de misère,
Et un goût fade
Qui vous glace le cœur,
Le Paris d'antan se meurt.
Alors vous regardez autour de vous,
Il n'y a plus ce monde fou,
Plus de cris dans le vent
Les cris des marchands qui crient
désespérément,
Juste encore un petit peu de vie,

Mais une blessure mortelle,
Faite par des infidèles,
Ceux qui ne sont jamais venus rue
Daguerre ;
C'était « trop populaire ».

Ami, quand tu passeras dans la rue
Daguerre,
Souviens-toi du marché couvert.

R. B. (le 9/10/1994)

LE MARCHÉ S^{TE}-ANNE CHANGE DE TROTTOIR

Ça y est, le marché S^{te}-Anne, autrefois situé au tout début de la rue d'Alésia, a franchi la frontière (vers le 13^e arrondissement) et se tient désormais à l'angle des rues de la Glacière et de la Santé. A première vue, le nombre des commerçants et de leur clientèle ne semble pas avoir diminué (même par temps de pluie). Lors de notre passage, il régnait une ambiance fiévreusement mercantile. Doit-on en déduire que des trottoirs plus larges permettent de réaliser un meilleur chiffre d'affaire ?

TROIS PETITS CHATS... CHAPEAUX DE PAILLE

La chasse aux cadeaux est ouverte. Poussez la châtière du 105, rue Didot, échape à la vitrine chatoyante ; vous y trouverez un grand choix d'objets autour du chat et quantités de chapeaux.

Chat-parapluie, chat-cendrier ou chats en bijou, chapeau-cloche, chapeau-sorcière ou chapeau à plumes, vous sortirez charmés par le lieu et par vos achats, sans pour autant chagriner votre porte-monnaie.

Drôle de bobine : 105, rue Didot, tél. : 45.42.21.62. (-10 % pour les lecteurs de *La Page*).

AOÛT À L'OZONE

COMME vous n'avez pu manquer de l'oublier, Paris a été atteint par une vague de pollution au mois d'août. A plusieurs reprises, les taux maximum de dioxyde d'azote et d'ozone ont été dépassés. Si ces gaz sont particulièrement dangereux pour ceux qui souffrent d'affections respiratoires, ils sont nocifs pour tous ; une étude récente (1) montre que le risque de mortalité est plus élevé de 26% dans les villes les plus polluées.

Certains médias, qui n'ont pu cacher cette information alarmante, relayant en cela le point de vue des élites politiques, ont présenté la chose d'une manière tout à fait révélatrice : au lieu de dire qu'il y avait trop de véhicules en circulation, ils ont incriminé la météorologie. La trop forte température était la coupable ! Pire : au lieu de conseiller aux automobilistes de prendre les transports en commun, ils ont conseillé aux asthmatiques de rester chez eux. C'est vraiment significatif d'une conception du monde centrée sur la marchandise, la machine, la vitesse.

Les autorités préfèrent que le flot de véhicules continue son imperturbable croissance, quitte à enfermer de temps à autre, ou à mettre sous des tentes à oxygène, ceux qui en seraient victimes. On ne remet pas en cause l'usage de l'automobile, on la prend pour un élément indispensable, vital, naturel. On se contente de chercher (un peu) à en atténuer les conséquences néfastes.

A l'ère du triomphe de la science, le caractère irrationnel et suicidaire de ce comportement apparaît avec d'autant plus d'acuité que les rapports épidémiologiques accumulent les preuves : pour ne citer qu'un exemple, il semble dorénavant acquis que la présence de fumées noires à l'état de traces (100 microgrammes par mètre cube) augmente de 5% la mortalité pour causes cardio-vasculaires (2).

Peut-être qu'un jour MM. Ford, Renault ou Toyota développeront des systèmes de refroidissement des villes. Et hop ! Le tour sera joué. On pourra faire rouler toujours plus de bagnoles, il suffira de faire descendre la température au fur et à mesure de la hausse du taux de dioxyde d'azote (3). Une nouvelle conception de la liberté sera alors admise : elle correspondra au droit de polluer, au détriment de la vie.

Jean-Luc Metzger

- (1) *Le Monde* du 8-9 octobre.
 (2) L'étude est baptisée Eirpurs, pour « évaluation des risques de pollution urbaine sur la santé ».
 (3) Le dioxyde d'azote produit par les automobiles se transforme en ozone sous l'action du soleil et de la chaleur. Si, en altitude, l'ozone filtre les ultraviolets, au ras de l'asphalte, elle brûle les yeux et ronge nos poumons. Ainsi, raisonnent les journalistes, plus il fait beau et plus on risque sa peau...

LA MAIN A LA PAGE

Il y en a qui signent des articles, il y en a d'autres dont les noms n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, font des photos, recherchent des publicités, diffusent le journal, le vendent sur les marchés, etc.

La Page n°23, c'est : Philippe Allard, Antide, Agnès Bayati, Jean-Marie Blanc, Jacques Blot, Juliette Bucquet, Martine Bouju, Pierre Bourdige, Chantal Branche, Laurence Croq, Mamix Dressen, Jeanne Durocher, Amélie Dutrey, Armand Eloi, Guy Fargette, Denise Gogny, Béatrice Hammer, Agnès Hillion, Imagem et Adela, Edwige Jakob, John Kirby Abraham, Margot Laurenceau, Jean Lévy, Patrice Maire, Nicolas Martin-Lascoume, Laurent Martinon, Bernard Matuissière, Jean-Luc Metzger, Bruno Négroni, Nathalie Osmont, François Perche, Isabelle Sirof, Omar Slihi, Justine Sohier...

GALERIE SARAH B.

Daniel Chenot, photographe paysagiste

Daniel Chenot est installé depuis longtemps dans le 14^e. Nous l'avons rencontré à l'occasion de l'exposition de ses photos à la galerie Sarah B., rue du Château.

Est-ce que la photographie est un véritable art pour vous ?

D. C. Oui, c'est un art, et surtout c'est ma vie, ma vie de travail et ma vie de plaisir, puisque c'est le plaisir de l'image. J'aime beaucoup les images dans toutes leurs expressions, la peinture, la photo, ce qui est visuel et la lumière.

Vous exposez actuellement à la galerie Sarah B. une trentaine d'anciennes vues du 14^e, surtout des bâtiments, parfois des personnages.

D. C. Je suis dans ce quartier depuis très longtemps, le studio est là depuis vingt ou vingt-cinq ans. Le Centre Georges-Pompidou m'avait, dans une première commande, demandé de photographier certaines rues ; ça m'a donné envie de continuer le reportage et de travailler régulièrement sur le quartier, jusqu'à aujourd'hui.

Quelles sont vos photos préférées dans cette exposition ?

D. C. J'ai fait beaucoup de photos sur la démolition du quartier : les démolitions font apparaître des bâtiments qui étaient cachés auparavant ; paradoxalement, elles



les font pour ainsi dire renaître. Le changement de Paris est intéressant, de même que le face-à-face entre les habitants et les bâtiments. Les gens prennent conscience de la richesse de ce qu'ils ont au moment où l'on démolit.

Est-ce que pour vous, en tant que photographe, le 14^e a une ambiance ou un caractère particuliers ?

D. C. Le 14^e est un arrondissement riche au niveau historique, même s'il n'y a pas beaucoup de bâtiments extraordinaires. C'est le peuple de Paris, la vie authentique de Paris qui s'expriment dans ce quartier, malgré les démolitions et le renouvellement d'une partie de la population. C'est

ciel dont les couleurs varient selon les heures et les saisons. On y lit les traces des pas et des pneus, les feuilles mortes en automne, qui sont autant de traces de la présence de l'homme et de la nature dans la ville : tout est écrit dans l'asphalte. Selon l'inspiration, outre les traces, les gens sont comme des passages sur l'asphalte.

L'affiche de l'exposition montre un paysage verdoyant, loin de Paris. Vous avez donc également une collection de photos sur les paysages français.

D. C. En fait, le paysage est ma première source d'inspiration. Je suis au départ photographe publicitaire, c'est-à-dire que je fais des photos en studio pour des agences de publicité, pour des éditeurs... Etant plus souvent à Paris qu'à la campagne, je me suis intéressé au paysage urbain : j'ai essayé de considérer le macadam comme un paysage, comme la Seine, et j'ai fait un livre sur Paris et la Seine.

Vous préférez donc photographier les objets inanimés ?

D. C. Des personnages sont intégrés dans les photos du 14^e ; sur les vues d'asphalte, il y a des traces de pas. Mais la campagne est un endroit désert où les hommes sont peu présents.

John Kirby Abraham

GALERIES D'ART

En revenant de l'expo

LE 14^e ARRONDISSEMENT est traditionnellement un quartier chéri des artistes. Au hasard de mes promenades, je suis entré dans quelques lieux où ils exposent et créent : j'ai ainsi rencontré un propriétaire de galerie qui cite Baudelaire à ses clients ; un atelier dont les expositions coïncident avec les phases de la lune ; une céramiste « énergétique » dont l'atelier encourage l'expression libre en argile et la couleur comme thérapie...

Malgré l'urbanisme destructeur et l'indifférence administrative, le quartier Daguerre est un asile pour la communauté artistique du 14^e. Secouée par la démolition du vieux marché couvert l'été dernier, la rue Daguerre accueille, depuis septembre, Vibration, atelier d'artisanat d'art qui a présenté pour son inauguration les œuvres d'une douzaine d'artistes et d'artisans du quartier.

Ghislaine Roche, qui a beaucoup voyagé en Asie, donne des cours de chinois et de japonais. Elle croit à l'utilisation de l'énergie solaire, et ses vernissages mensuels sont exclusivement programmés les soirs de pleine lune... Elle dit que Vibration agit comme une bougie, pourvoyant un peu de lumière dans la partie moins fréquentée de la rue Daguerre. D'emblée, le peintre Bernard Bertin, les sculpteurs Liliane Le Louey et Martine Dukoski ont déjà pris rendez-vous avec la lune...

Quant à Emmanuel Delivet, sa Règle d'or propose aux artistes un grand choix de couleurs, toiles, pinceaux, ainsi qu'une nouvelle galerie rue Gassendi. Ancien journaliste sportif, « Capitaine Fluo », a inauguré les murs blancs du salon d'exposition avec son primitivisme moderne, suivi par des concepts plus classiques et les aquarelles

d'Anne Lecoq, de France Gouge et du peintre grec Stamatis Skliris.

Juste en face, à l'Atelier des Brikezolces, Iule Amado-Fischgrund donne des cours de céramique, de poterie, de modelage et de sculpture aux étudiants en quête...



Cours de modelage à l'Atelier des Brikezolces, rue Liancourt (photo : Bernard Matuissière).

d'eux-mêmes. Sa propre sculpture démontre bien ce que la liberté d'expression peut accomplir. L'histoire des Brikezolces reste une inspiration pour tous : « Pourquoi faire triste lorsque l'on peut s'amuser, surtout si l'on sait que la vie ne dure que l'espace d'un rire ? »

Un saut par-dessus l'avenue du Maine m'amène dans la galerie Sarah B., ouverte par Jacques Bourdier rue du Château. Elle entend être un phare pour la peinture dans le 14^e. Jacques Bourdier nous affirme que le marché de l'art à Paris est reparti, et que notre arrondissement doit en bénéficier... En attendant, il nous promet, pour décembre, des lithographies et surtout des photos de Daniel Chenot (lire ci-dessus) conjuguant le 14^e au passé et au présent.

J.K.A. et L.C.

Marché Mouton-Duvernét

METTEZ DE L'ART DANS VOTRE CABAS

Depuis la rentrée, tous les dimanches entre 10 h 30 et 16 h 30, à côté de la mairie, se tient un marché pas comme les autres. Ni choux, ni carottes, ni lapin, mais des tableaux, des statues, des poteries...

C'EST À ANDRÉ FELTEN, le gestionnaire du marché Mouton-Duvernét, que l'on doit l'idée. S'inspirant de l'expérience lyonnaise (un marché de l'art se tient, avec succès sur les quais de la Saône depuis quinze ans), il a voulu offrir aux créateurs (les revendeurs et fabricants d'articles en série sont exclus) et aux amateurs d'art « un rendez-vous sous les arbres » tous les dimanches. Convaincre les élus locaux de l'intérêt du projet, décrocher les autorisations, prospecter du côté des artistes... lui auront pris environ deux ans. Aujourd'hui, malgré les difficultés ren-

contrées, malgré les intempéries qui ont quelquefois découragé clients et exposants, le Marché parisien de la création Mouton-Duvernét est né, et bien né.

Côté artistes, l'enthousiasme est encore légèrement teinté de scepticisme. Bien sûr, s'ils viennent exposer là, c'est au moins autant pour rencontrer le public, échanger avec lui, que dans un but commercial. Cependant, ils attendent un minimum de rentabilité de l'opération. Or les œuvres originales étant assez coûteuses, il est rare que de simples curieux se décident à acheter. Il faut donc que l'existence du marché soit connue des amateurs. Cela prendra du temps. Un article dans *Télérama* a heureusement provoqué un afflux de visiteurs (et de demandes d'autorisation d'exposer). Bref, le meilleur est encore à venir...

Armand Eloi et Béatrice Hammer

Pour tout renseignement, contacter l'association du Marché parisien de la création Mouton-Duvernét : 3, place Souham, 75013, tél. : 46.86.28.66.

AVIS AUX ARTISTES ET AUX MECENES

L'association Expression Arts 14, créée il y a deux ans par Yourik Deletorsky et Nicole Guille, se propose de créer un lien entre les artistes du 14^e, en organisant des rencontres, des expos, des voyages et des échanges culturels. Ses adhérents ont également droit à des réductions chez certains marchands de matériel de des-

sin. En ce moment, l'association recherche d'urgence une salle d'environ 120m² (avec eau et électricité), pour abriter le travail de ceux qui ne disposent pas d'un atelier et de matériel personnels.

Expression-Arts 14 : 26, rue des Plantes, tél. : 45.45.44.76. Adhésion : artistes 150F, soutien 250F.